



PERSONNES INTERSEXES

Que signifie intersexe ?

Intersexe est un terme générique désignant les personnes nées avec des caractéristiques sexuelles physiques (telles que l'anatomie sexuelle, les organes reproducteurs, les profils hormonaux et/ou les formules chromosomiques) qui ne correspondent pas aux définitions typiques des corps masculins ou féminins. Ces caractéristiques peuvent être internes ou externes, peuvent être visibles à la naissance ou apparaître la puberté, ou ne pas être physiquement apparentes du tout. Il existe un large spectre diversifié de caractéristiques sexuelles parmi les personnes intersexes, avec plus de 40 variations documentées.

Les personnes intersexes ont les mêmes droits humains que toutes les autres, y compris le droit de vivre à l'abri de la violence et de la discrimination, le droit à la santé et le droit de prendre des décisions concernant leur propre corps. Cependant, leurs corps étant perçus comme différents en raison d'un manque de sensibilisation et d'une compréhension limitée des personnes intersexes, de stéréotypes néfastes, d'idées fausses, de désinformation et

de la stigmatisation, les personnes intersexes sont souvent confrontées à des violations de leurs droits humains, notamment à la violence, la discrimination et aux pratiques néfastes.

Quelle est la fréquence des variations intersexes ?

Selon les spécialistes, entre 0,05 % et 1,7 % de la population mondiale naît avec des traits intersexes. L'estimation supérieure correspond à une population plus grande que celle du Mexique.

Personnes intersexes et orientation sexuelle, identité de genre et expression de genre

Être intersexe se rapporte aux caractéristiques sexuelles biologiques et diffère de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et de l'expression de genre. Les personnes intersexes peuvent avoir n'importe quelle identité de genre, expression de genre ou orientation sexuelle, tout comme le reste de la population. Par exemple, une personne intersexe peut être hétérosexuelle, gay, lesbienne,

bisexuelle ou asexuelle, et peut s'identifier comme un homme, une femme, une personne non-binaire ou d'un autre genre.

Façons respectueuses de désigner les personnes intersexes

Les personnes intersexes utilisent divers termes pour parler d'elles-mêmes. Le langage courant comprend « être intersexe », « présenter une variation intersexe » et « présenter des variations innées des caractéristiques sexuelles ».

Il existe de nombreux autres termes utilisés dans différentes langues et cultures pour désigner les personnes intersexes. Certains d'entre eux peuvent ou non être appropriés ou respectueux en fonction du contexte – en cas de doute, demandez à une personne ou à une organisation intersexe ! Par exemple, le terme « hermaphrodite » est aujourd'hui rejeté par de nombreuses personnes intersexes pour être obsolète et stigmatisant. Cependant, certains membres de la communauté ont choisi de l'utiliser dans un acte émancipateur de récupération linguistique.





LES DIFFICULTÉS

Violence

Les adultes et enfants intersexes du monde entier sont confrontés à la violence, notamment aux agressions physiques et verbales, à l'intimidation et au harcèlement.

Les nourrissons intersexes courent le risque d'être tués, avec des cas documentés d'infanticide dans certaines régions. Il existe également des signalements d'enfants intersexes abandonnés, négligés, privés de soins de santé, d'alimentation ou d'éducation, et de familles cachant ou isolant leurs enfants intersexes, ce qui a un effet négatif sur leur développement et leur bien-être. Dans certains pays, les enfants intersexes et leur mère peuvent être jugés par certains comme « maudits », sorcières ou victimes de sorcellerie.

Une enquête menée dans l'Union Européenne en 2023 a constaté que 32 pour cent des personnes intersexes interrogées ont vécu des violences motivées par la haine, y compris des agressions physiques et sexuelles. Une enquête menée en Amérique Latine entre 2021 et 2022 a montré que 20 pour cent des personnes intersexes ont été confrontées à des violences, notamment des agressions sexuelles, des attouchements sans leur consentement et des violences verbales. Une enquête mondiale portant sur les organisations de la société civile intersexue menée entre 2020 et 2023 a révélé qu'un quart d'entre elles ont signalé des violences physiques à l'encontre des personnes qui les dirigent, une sur cinq ont

signalé le saccage de leurs bureaux, événements ou infrastructures, les deux tiers ont signalé des menaces contre des membres de la communauté intersexue et la majorité a signalé des niveaux élevés de harcèlement en ligne.

Interventions médicalement inutiles

Les traits intersexes sont des variations corporelles naturelles. Cependant, dans de nombreuses parties du monde, les nourrissons et enfants qui présentent des traits intersexes visibles à la naissance sont fréquemment soumis à des opérations chirurgicales et autres interventions médicalement inutiles pour changer l'apparence de leur corps en ce qui est considéré de façon stéréotypée comme « normal » pour les filles ou les garçons, sans tenir compte des graves conséquences sur leurs droits humains.

Ces procédures souvent irréversibles peuvent causer une infertilité permanente, des douleurs chroniques, de l'incontinence, une perte de sensation sexuelle et des souffrances mentales à vie, y compris la dépression, l'anxiété, des troubles de stress post-traumatique et des pensées ou tentatives de suicide.

Une étude de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) souligne que les opérations non urgentes de « normalisation sexuelle » sur les nourrissons et enfants intersexes sont souvent pratiquées pour des raisons cosmétiques, selon les souhaits des

parents ou pour répondre aux attentes sociales. Elles se fondent sur des croyances et théories obsolètes et sont pratiquées pour atteindre des objectifs qui ne sont pas étayés par la littérature médicale. Quarante pour cent des études examinées par l'OMS ne donnaient aucune justification pour la pratique de ces interventions et soixante pour cent d'entre elles ne donnaient pas de justification quant au moment choisi. Compte tenu de leur nature irréversible et de leur impact négatif sur l'intégrité physique et l'autonomie, de telles interventions inutiles sans le consentement de la personne intersexue devraient être interdites.

Certains nourrissons et enfants intersexes ont réellement besoin d'un traitement médical urgent pour leur sauver la vie : par exemple, certains d'entre eux peuvent avoir besoin d'une thérapie hormonale pour prévenir une perte de sel mortelle. Il est essentiel que les lois et politiques fassent une distinction entre de tels traitements médicaux urgents et nécessaires pour sauver la vie et la santé de l'enfant et les interventions non urgentes et médicalement inutiles.

Malheureusement, les parents ne reçoivent souvent pas d'informations, ou reçoivent des informations partiales, incomplètes ou trompeuses au sujet du diagnostic de leur enfant et des conséquences potentiellement négatives et à long terme des interventions médicalement inutiles, ainsi que des alternatives à de telles procédures, ce qui complique leur tâche d'agir dans les meilleurs intérêts de leur enfant. Les enfants et





les adultes intersexes devraient être les seuls à décider s'ils souhaitent modifier l'apparence de leur propre corps – dans le cas des enfants, lorsqu'ils sont assez âgés ou mûrs pour prendre une décision éclairée et consentir pour eux-mêmes. En réalité, cela est rarement le cas. Une enquête menée dans l'Union européenne en 2024 a révélé que 60 pour cent des personnes intersexes interrogées qui avaient subi une opération en lien avec leur intersexuation ont déclaré ne pas y avoir consenti. Dans une autre enquête menée en Australie, la majorité des personnes intersexes n'avaient reçu aucune information sur la possibilité de refuser ou de reporter les interventions médicales, tandis qu'un cinquième d'entre elles n'avaient reçu aucune information sur les interventions dont elles avaient fait l'objet.

Le fait de soumettre des nourrissons et des enfants intersexes à des interventions médicalement inutiles viole leurs droits humains, notamment leurs droits à la santé et à l'intégrité physique, leurs droits à ne pas être soumis à la torture et aux mauvais traitements et à vivre à l'abri des pratiques néfastes. Certaines personnes intersexes ont également le sentiment d'avoir été forcées d'entrer dans des catégories de sexe et de genre qui ne leur correspondent pas.

Discrimination

La plupart des pays n'interdisent pas explicitement la discrimination fondée sur les caractéristiques sexuelles, laissant les personnes intersexes vulnérables à la discrimination dans divers contextes, notamment la santé, l'éducation, les services publics et l'emploi. Les investissements dans la collecte de données sur la discrimination à laquelle sont confrontées les personnes intersexes sont insuffisants. Lorsque des données existent, elles dressent un tableau inquiétant : 56 pour cent des personnes intersexes interrogées dans l'Union européenne en 2024 ont déclaré avoir été victimes de discrimination et 67 pour cent d'entre elles ont déclaré avoir été harcelées.

À l'école, les enfants intersexes sont victimes d'intimidation, y compris d'insultes verbales et de violences physiques, de chantage et de violences sexuelles de la part de leurs pairs, professeurs et du personnel, ce qui augmente leur risque d'abandonner l'école, limitant ainsi leurs perspectives d'avenir. Ceci peut être exacerbé par de fréquentes visites à l'hôpital, souvent en raison d'interventions médicales inutiles et de leurs effets néfastes. En Afrique de l'Est, 90 pour cent des jeunes intersexes interrogés lors d'une enquête menée en 2017 avaient abandonné l'école en raison de

discriminations de la part de leurs pairs et professeurs. Dans l'Union européenne, 76 pour cent des personnes intersexes sondées en 2017 déclaraient avoir été intimidées à l'école..

Manque d'accès à des soins de santé adéquats

Les professionnels de santé manquent souvent de la formation et des connaissances nécessaires pour offrir des soins de santé appropriés et respectueux qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes intersexes, y compris les soins de santé mentale, le soutien et les services de conseil. Les personnes intersexes signalent la stigmatisation et les préjugés au sein des systèmes de santé, des soins de mauvaise qualité, des normes de soins qui ne sont pas respectueuses des personnes intersexes et un manque d'accès aux dossiers médicaux. Elles signalent aussi des violations de leur vie privée et leur utilisation à des fins pédagogiques sans leur consentement, ce qui a une incidence néfaste sur leur santé mentale. En outre, les hormonothérapies et autres traitements dont certaines personnes intersexes ont besoin (y compris parfois en raison de l'impact des procédures médicales auxquelles elles ont été soumises sans consentement éclairé) peuvent ne pas être couverts par l'assurance





médicale et sont rarement disponibles ou abordables. Ceci a un effet négatif sur la santé des personnes intersexes. Dans une enquête menée en Amérique du Nord en 2018, 43 pour cent des adultes intersexes décrivaient leur santé comme moyenne ou mauvaise, un taux plus de deux fois plus élevé que celui de la population générale.

Reconnaissance juridique

Les personnes intersexes ont besoin d'avoir accès à des documents juridiques qui reflètent correctement qui elles sont mais elles sont souvent confrontées à des obstacles et à des discriminations à l'enregistrement de leur naissance, ou si elles ont besoin ou souhaitent modifier les marqueurs de sexe ou de genre sur leurs certificats de naissance et leurs documents officiels plus tard dans leur vie.

Des préoccupations ont été soulevées à propos de cas où des interventions médicalement inutiles étaient imposées comme condition pour l'enregistrement de la naissance d'un enfant intersexe, ou de cas où les procédures d'enregistrement des

naissances pouvaient encourager de telles interventions.

Dans plusieurs régions, des organisations intersexes ont également soulevé des préoccupations au sujet de l'imposition d'une « troisième » catégorie de sexe ou de genre (ou catégorie « indéterminée ») obligatoire pour les personnes intersexes, y compris sur les actes de naissance, et ont recommandé que les enfants intersexes soient plutôt enregistrés comme fille ou garçon à la naissance, avec la possibilité de modifier leurs documents plus tard dans la vie.

Certaines personnes intersexes s'identifient comme des hommes ou des femmes et souhaitent que leurs documents reflètent cela, et certaines préfèrent des marqueurs de sexe non-binaires (comme le marqueur de sexe « x »). Cependant, la plupart des pays sont dépourvus de procédures administratives simples pour modifier les marqueurs de sexe ou de genre et les noms, tandis que certains pays obligent les personnes intersexes à se soumettre à des interventions médicalement inutiles avant de modifier leurs documents.

Sport

Un certain nombre de fédérations sportives internationales ont mis en place des règles qui mènent à l'exclusion de femmes athlètes présentant des variations innées des caractéristiques sexuelles et à des dommages, y compris des examens intrusifs et humiliants, des interventions médicalement inutiles pratiquées sans leur consentement, la stérilisation et la fin de leur carrière et de leur moyen de subsistance. Les femmes athlètes touchées par ces règles, la plupart provenant d'Afrique et d'Asie du Sud, ont également subi l'humiliation publique, les discours de haine et la révélation des détails les plus intimes et privés de leur corps et de leur existence de la part des autorités sportives et des médias. Des experts des Nations Unies ont soulevé de sérieuses préoccupations au sujet de l'effet que ces règles ont sur le droit à la vie privée, la dignité, la santé, le droit de vivre à l'abri de la discrimination, de la torture et des mauvais traitements et le droit à l'emploi.





PASSEZ À L'ACTION !

- 1** Informez-vous sur les expériences des personnes intersexes, leurs problèmes et leurs préoccupations.
- 2** Exprimez-vous lorsque vous êtes témoin de discrimination ou de violence contre les personnes intersexes.
- 3** Ayez une tolérance zéro pour le langage pathologisant, les préjugés et les mythes et stéréotypes négatifs sur les personnes intersexes.
- 4** Respectez la vie privée des personnes intersexes et ne faites pas de suppositions sur leur corps, leur sexe, leur genre, leur sexualité ou leur identité.
- 5** Partagez le contenu de Libres et Égaux Nations Unies en ligne et sur les réseaux sociaux pour sensibiliser vos amis et vos réseaux sociaux.
- 6** Célébrez la diversité corporelle et soutenez les personnes intersexes, par exemple en marquant la Journée de sensibilisation intersexe le 26 octobre et en soutenant votre communauté et vos organisations intersexes locales.

LES GOUVERNEMENTS DOIVENT :

- 1** Lutter contre l'infanticide, les crimes de haine, la violence, y compris la violence sexuelle, les pratiques néfastes, les discours de haine et l'incitation à la violence contre les enfants et adultes intersexes, en ligne comme hors ligne.
- 2** Veiller à ce que les violations des droits humains à l'encontre des personnes intersexes fassent l'objet d'enquêtes, que les auteurs de ces violations soient tenus responsables et que les victimes aient accès à des voies de recours efficaces, y compris à des réparations et à une indemnisation.
- 3** Interdire les opérations et interventions médicalement inutiles sur les personnes intersexes sans leur consentement total, libre et éclairé, et établir des sanctions pour les violations de ces interdictions. Mettre en place un contrôle indépendant pour examiner les demandes d'interventions sur les enfants et faire une distinction entre celles qui sont urgentes et nécessaires à la préservation de la vie et la santé de l'enfant et celles qui sont médicalement inutiles et/ou non urgentes.
- 4** Veiller à ce que les personnes intersexes aient accès à des soins de santé qui répondent à leurs besoins spécifiques, y compris celles dont la santé a été affectée en raison des opérations et interventions auxquelles elles ont été soumises. Intégrer les normes relatives aux droits humains dans les protocoles de santé, les normes de soin et la formation des professionnels de santé afin de faire respecter les droits à la santé, à l'autonomie, à la dignité, à l'intégrité physique, au consentement éclairé, à la non-discrimination et à la vie privée des enfants et adultes intersexes.
- 5** Veiller à ce que les personnes intersexes et leur famille reçoivent des informations exactes, des conseils adéquats et un soutien psychosocial continu, y compris de la part de pairs intersexes.
- 6** Garantir l'accès des personnes intersexes à leurs dossiers médicaux, y compris aux dossiers de toute intervention médicale pratiquée sur leurs caractéristiques sexuelles dans leur enfance, qui doivent être conservés pendant une période suffisante.





- 7** Interdire la discrimination fondée sur les caractéristiques sexuelles au moyen d'une législation antidiscriminatoire complète couvrant tous les domaines, y compris l'éducation, l'emploi, la santé, le logement, le sport et l'accès aux services.
- 8** Lutter contre la discrimination et la violence au moyen d'initiatives antidiscriminatoires pertinentes, telles que des plans d'action visant à prévenir la violence et la discrimination à l'égard des enfants et des adultes intersexes, la formation des fonctionnaires et du personnel et des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public visant à promouvoir l'égalité, le respect et l'inclusion et à lutter contre la stigmatisation, les stéréotypes nuisibles, les idées fausses et la désinformation.
- 9** Garantir que les enfants intersexes sont enregistrés à la naissance. Les procédures d'enregistrement des naissances ne devraient ni nécessiter, ni encourager les interventions médicalement inutiles.
- 10** Veiller à ce que les personnes intersexes puissent modifier leurs noms et leurs marqueurs de sexe et/ou de genre sur les documents officiels par un processus administratif simple et accessible qui respecte leurs droits, leur autonomie et leur autodétermination et qui ne nécessite ni n'encourage aucune intervention médicalement inutile.
- 11** Conduire des recherches, évaluer, contrôler et collecter systématiquement des données ventilées sur la situation des droits humains des personnes intersexes, y compris sur les interventions médicalement inutiles, la violence et la discrimination en utilisant une approche des données fondée sur les droits humains qui respecte la sécurité, la vie privée, la confidentialité et l'autonomie.
- 12** Consulter, travailler avec les personnes intersexes et les organisations dirigées par des personnes intersexes et les soutenir dans l'élaboration des recherches, des lois et des politiques qui ont une incidence sur leurs droits. Les enfants doivent être impliqués de manière significative au moyen de processus adaptés aux enfants et les informations et processus doivent être accessibles aux enfants.

